

KWÉKILÉ

LA RÉMUNÉRATION DES ARTISTES

(en partenariat avec le PRMA)

Intervenant : Jean Raphaël Maraninchi, A&R - Président de Féklèr SAS, développeur d'artistes

Le statut d'artiste amateur, non rémunéré, est récent et il est accordé à titre exceptionnel. La règle demeure : un artiste musicien a le droit à une rémunération pour son travail, et « deux boissons et un pain bouchon gratiné » n'entrent pas dans le cadre des conventions collectives...

Mais peut-être serait-il plus juste de parler des rémunérations ? Car en réalité, les sources de revenus d'un artiste sont multiples : cachets, royalties, per diem, droit d'auteur, droit voisin, droit à l'image... Pour bien établir un plan de carrière, il vaut mieux les connaître ! Ce Kwékilé devrait vous aider à vous y retrouver.

-
- **Mercredi 10 décembre de 18h à 20h**
 - **Palaxa – Cité des Arts**
 - **Places limitées à 20 personnes**
 - **Public : professionnels de monde de la musique (artistes et managers)**
 - **Inscription obligatoire :**

https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=aTrglJbJ7kaau5EeLWZSV0qyI7_H0VIOsT-XI-xzf7tUNUE1QjNBWDZWWFk1WjM4M1IzOEg5TTI5NS4u&route=shorturl